



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Centrale de Gardanne : une grande victoire de plus pour les travailleurs avec la CGT !

La lutte payée, récompensant une longue bataille menée face à la stratégie de désindustrialisation des pouvoirs publics !

Mobilisée depuis plusieurs années pour que vive la centrale et ses emplois, la CGT porte plusieurs projets contribuant à la transition écologique et à l'indépendance énergétique de la France et, notamment, un projet de méthanation, permettant de transformer du bois usagé en gaz et une production d'électricité à base de biomasse.

Malgré le sérieux de ces propositions, les gouvernements successifs dont le Président actuel, ont tous persisté à fermer les centrales thermiques, sans même examiner les projets alternatifs portés par la CGT. Résultat à Gardanne : la suppression de 500 emplois directs et indirects, avec un impact environnemental catastrophique puisque la France n'a jamais importé autant d'électricité alourdissant ainsi son impact carbone.

Après 5 années d'une lutte exemplaire et suite à l'ultimatum au gouvernement fixé au 15 mai 2023 par la CGT, la Ministre de la transition énergétique s'est engagée, par courrier, à lever tous les freins qui empêchaient la pérennité et le développement des activités de la centrale et, notamment :

- prolonger le Congé d'Accompagnement Spécifique (CAS) qui sécurise actuellement les salarié·e·s licencié·e·s jusqu'au redémarrage de l'activité ;
- accompagner les projets contribuant à la reconversion du site et ciblant ceux qui permettraient aux salarié·e·s licencié·e·s de conserver le statut Industries Électriques et Gazières (IEG) ;
- réunir toutes les conditions permettant au projet Bio Gaz Gardanne (porté par la CGT) de répondre à l'appel à projet ADEME en septembre 2023 pour bénéficier du programme d'investissement France 2030 ;
- participer, en collaboration avec GazelEnergie, au bon fonctionnement et au couplage au réseau électrique de l'unité Provence 4 Biomasse. Cela doit se traduire, sur le volet de l'autorisation d'exploiter, par la pleine mobilisation des services de l'État afin que l'étude d'impact complémentaire demandée par le Conseil d'État soit conforme et permette ainsi une production pérenne sur le long terme.

La CGT, avec l'ensemble des travailleurs mobilisés, se félicite de cette victoire arrachée par leur lutte. Nous continuerons à rester vigilants et déterminés pour faire aboutir nos projets et nos revendications.

Après Cordemais sauvée grâce à la lutte des salariés et de la CGT en février dernier, la centrale de Gardanne est en bonne voie pour la reconversion de son activité, assurant la pérennité des emplois tout en répondant au défi environnemental.

Montreuil, le 22 mai 2023